

## > Admission

- > Accès sur dossier aux titulaires de la licence 1 STAPS, spécialité activités aquatiques ainsi que du BNSSA.
- > Dates limites de dépôt de candidature et inscription



- > **Pré-requis :**
  - > **Diplôme ouvert à la Formation initiale**
  - > Licence 1 STAPS

- > **Diplôme ouvert à la Formation continue**
  - > Contacter le service de la formation continue pour toute information et obtenir les tarifs.
    - > [fcrc@univ-cotedazur.fr](mailto:fcrc@univ-cotedazur.fr)
    - > Site Web FC



## > Public cible

- > Étudiant de licence 1 STAPS
- > Ancien étudiant ayant suivi la spécialité natation (ou non) et titulaire d'une licence 3 mention APAS
- > Ancien étudiant ayant suivi la spécialité natation (ou non) et titulaire d'une licence 3 mention EM
- > Ancien étudiant ayant suivi la spécialité natation (ou non) et titulaire d'une licence 3 mention ES

## > Perspectives d'emploi

- > Maître Nageur Sauveteur :
  - ✓ dans une association sportive (club, etc.),
  - ✓ dans une collectivité territoriale (municipalité, etc.)
  - ✓ en établissement spécialisé

## > Taux de réussite, de satisfaction et d'insertion professionnelle

- > Contacter la responsable de formation pour plus de précisions via son email
- > Le taux d'insertion professionnelle sera consultable sur le site de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

## > Partenariat



## > Accessibilité de la formation



## > Plus d'information



MAJ - Mai 2024

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ MAÎTRE NAGEUR SAUVETEUR (MNS) - SSMA



**Responsable et coordinatrice**  
**Khoulfrenne DOUMA**  
[Khoulfrenne.DOUMA@univ-cotedazur.fr](mailto:Khoulfrenne.DOUMA@univ-cotedazur.fr)

**Campus CARLONE**  
Piscine Fielding  
98 Boulevard Edouard Herriot, 06200 Nice  
[eur-healthy.scolarite-STAPS@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-healthy.scolarite-STAPS@univ-cotedazur.fr)

### > Présentation

- > Le **Diplôme d'Université Maître Nageur Sauveteur - Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique (SSMA)** s'inscrit dans le contexte actuel du développement des diplômes dans le domaine du sauvetage, de la sécurité et de l'enseignement des activités aquatiques et de la natation.
- > Le DU MNS permet aux titulaires d'une licence STAPS APAS, EM et ES, et aux étudiants en cours de formation, d'obtenir une carte professionnelle, qui leur donne accès aux fonctions de Maître-Nageur Sauveteur au sein de structures associatives, privées et des collectivités.
- > L'arrêté interministeriel du 04 novembre 2021 introduit la possibilité d'une double diplômation (Licence STAPS et titre de MNS) pour nos étudiants et anciens étudiants de spécialité Activités Aquatiques, et permet d'obtenir en complément du titre de MNS, la licence STAPS mention EM ou APAS antérieur à l'année 2015.
- > Le DU « MNS PLUS UESSMA » est conçu pour la formation continue de titulaires d'une licence STAPS, mentions APAS, EM et ES, non spécialistes des Activités Aquatiques.

### > Objectifs de la formation

- > Exercer en autonomie dans les domaines : « de l'enseignement des activités aquatiques et de la natation pour différents publics, du sauvetage et de la sécurité en milieu aquatique ».
- > Développer une expertise liée aux problématiques de l'hygiène, la conception, l'organisation et la gestion de la sécurité et de la surveillance d'un lieu de baignade naturel ou d'accès payant.
- > Acquérir et développer des connaissances théoriques et des compétences pratiques visant au cœur du métier de MNS : par l'enseignement des nages codifiées et le maintien du plaisir de l'eau dans un climat relationnel inclusif et propice aux apprentissages.
- > Être pleinement acteur de leur formation de MNS, par l'intermédiaire d'enseignements théoriques, pratiques accueillant des publics spécifiques (aquaphobes, 3-6ans...) et des stages, permettant le développement d'une expertise professionnelle.

### > Organisation de la formation

- > Cette formation est réalisable sur 2 ans pour les étudiants en formation initiale (L2 ou L3) et sur 1 an pour les étudiants déjà titulaires d'une licence et de la spécialité Activités Aquatiques.
- > Formation dispensée en français et en présentiel sur le Campus Carlone.

#### ▶ 1ÈRE ANNÉE ou SEMESTRE 1

**4 UE**

UE 01 - SAUVETAGE ET SÉCURITÉ EN MILIEU AQUATIQUE (NIV1)  
 UE 02- ENSEIGNEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE (NIV1)  
 UE 03 - ENSEIGNEMENT DES ACTIVITÉS DE LA NATATION  
 UE 04 - COMMUNICATION

#### ▶ 2ÈME ANNÉE ou SEMESTRE 2

**4 UE**

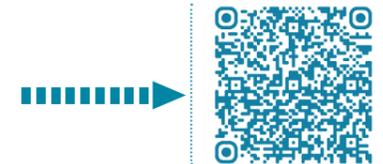
UE 05- ENSEIGNEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE (NIV2)  
 UE 06- SAUVETAGE ET SÉCURITÉ EN MILIEU AQUATIQUE (NIV2)  
 UE 07- ENSEIGNEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE (NIV3)  
 UE 08- PROJET TUTEURÉ ENSEIGNEMENT DES ACTIVITÉS DE LA NATATION

- > Rythme : En cohérence du référentiel national, le volume de formation est de 100h d'enseignement en présentiel + 100h de stage réparties sur un ou deux années en fonction du statut de l'étudiant.
- > Dates de début et de fin de la formation : dernière semaine de décembre à la dernière semaine de juin.

- > L'offre de formation a été mutualisée avec les enseignements de spécialité Activités Aquatiques de licence
- > 3 stages obligatoires (école de natation 7-11 ans, aisance aquatique 3-6 ans, surveillance)
- > Les cours sont regroupés sur 2 à 5 jours consécutifs. La formation est organisée en journées pleines pour permettre aux étudiants de suivre un double cursus (licence + DU). Cet aménagement massé permet également aux extérieurs de suivre plus facilement la formation en accord avec l'employeur.
- > Les cours sont assurés dans l'enceinte du bassin universitaire sur le campus Carlone.

> Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : NON

> Modalités de Contrôle des Connaissances



### > Les plus de la formation



- + Très forte **employabilité** de nos étudiants
- + **Double diplôme nationale** (Licence STAPS et titre de MNS) en fin de cursus (arrêté du 04/11/21)
- + Formation certifiante correspondant au **BC 11 sauvetage et sécurité en milieu aquatique** des parcours de licences STAPS APAS - EM - ES (RNCP 35944/35946/35972)
- + Université Côte d'Azur est un des rares établissements en France à proposer la formation MNS
- + **Financement via le CPF** pour les salariés titulaires d'une licence STAPS
- + **Démarche pédagogique innovante** du projet «Apprendre à nager et à enseigner autrement à l'université»
- + Équipe pédagogique **pluridisciplinaire** ( Enseignant STAPS, FF MNS, Chef de bassin)
- + Apprendre à **relationner de manière harmonieuse** avec les jeunes enfants, les familles et les usagers

Les médias parlent du DU



### > Compétences acquises

- + Concevoir, organiser et gérer l'hygiène, la sécurité et la surveillance d'un ERP
- + Concevoir, mettre en œuvre, animer et justifier un projet éducatif autour du « SAVOIR NAGER » chez les 7-11 ans
- + Concevoir, mettre en œuvre, animer et justifier un projet éducatif autour de l'« AISANCE AQUATIQUE » chez des non-nageurs (3-6 ans), des personnes atteintes de handicaps et/ou d'aquaphobie
- + Relationner de manière respectueuse des besoins de chacun, au service des apprentissages, avec différents publics (enfants, les parents, les usagers et les partenaires éducatifs)

**DURÉE DE LA FORMATION**

Selon le profil  
Formation + stages obligatoires

**CAPACITÉ D'ACCUEIL**

**15** étudiants

**TARIF**

Selon le profil

**ÉQUIVALENCE**

**BC 11 RNCP**  
35944/35946/35972